

# FORMATION

## Leadership, inspirer et engager

### Objectifs

- Mieux connaître son mode de fonctionnement personnel
- Créer l'engagement individuel en libérant les énergies positives
- Développer son intelligence émotionnelle
- Démultiplier l'engagement collectif
- Conduire les changements
- Résoudre les conflits
- Maîtriser son potentiel physique, émotionnel et mental

### Public

- Cadre dirigeant, manager confirmé, haut potentiel

### Prérequis

- Aucun

### Suivi et évaluation

- Attestation de présence par demi-journée
- Plan d'action personnel par journée
- Retour et échange d'expérience en début de journée suivante
- Questionnaire de satisfaction final multicritères
- Quiz de validation des connaissances dans les modules digitaux

### Calendriers

| LD19.1            |    | LD19.2           |
|-------------------|----|------------------|
| 14 mai 2019       |    | 19 novembre 2019 |
| 06 juin 2019      |    | 17 décembre 2019 |
| 04 juillet 2019   | ou | 16 janvier 2020  |
| 05 septembre 2019 |    | 13 février 2020  |
| 10 octobre 2019   |    | 18 mars 2020     |
| 14 novembre 2019  |    | 16 avril 2020    |

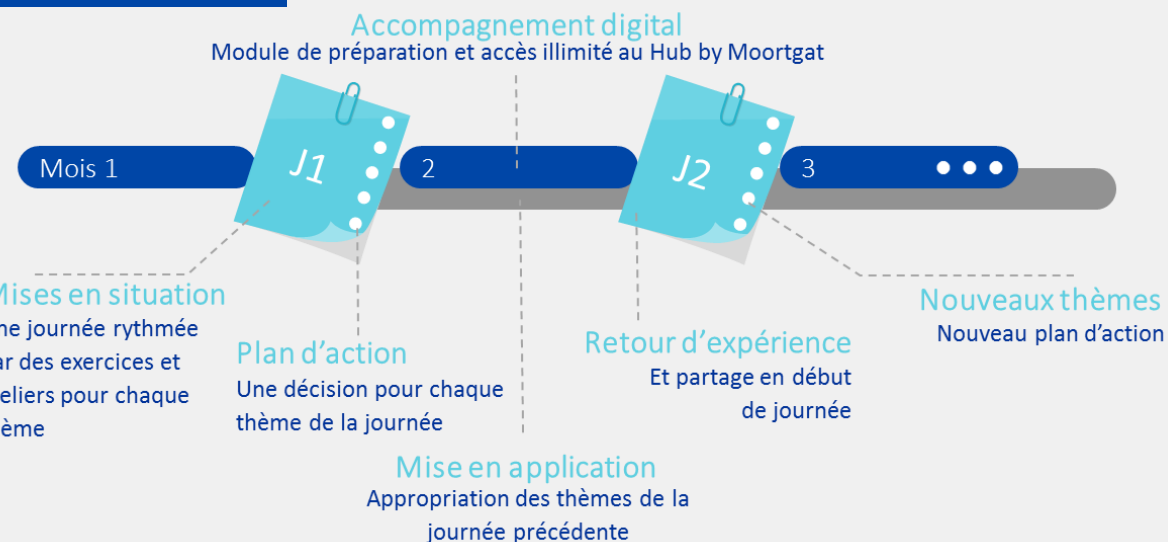
**Durée : 42 h en salle + 6 h en digital**

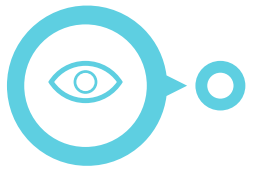
**Lieu : Saint Maur des Fossés**

**Tarif : 4 950 € HT**

### Modalités

- Groupes de 10 participants maximum
- Les thèmes sont abordés par un exercice permettant à l'apprenant de prendre conscience de ses pratiques
- Sur la base de l'exercice, le groupe découvre les pratiques optimales et celles à éviter
- Les conseils sont résumés sur des fiches synthétiques, faciles à consulter et mémoriser (papier et électronique)
- Modules digitaux et accès à notre plateforme digitale « Hub by Moortgat »
- Possibilité de contacter le formateur pour des conseils personnalisés





# Leadership, inspirer et engager

Mois 1

J1

## Engager

Module de  
préparation

- Le rôle de leader
- Engager dans l'action
- La montée en compétence de nos collaborateurs
- L'intelligence émotionnelle et l'écoute attentive
- Présenter ou relayer la vision

Hub

2

J2

## Diriger et motiver

Module de  
préparation

- Retour d'expérience
- Créer des émotions positives
- Communiquer nos décisions
- Gérer les objections
- Réagir suite à une erreur
- Relayer une décision
- Les leviers de motivation

Hub

3

J3

## Faire progresser

Module de  
préparation

- Retour d'expérience
- Donner du feedback
- L'entretien de coaching
- Désaccord sur une compétence
- Communiquer avec assertivité
- Rectifier les dérives
- Les personnalités difficiles

WebApp

Hub

4

J4

## Collaborer

Module de  
préparation

- Retour d'expérience
- Retour analyse DISC
- Renforcer la cohésion d'équipe
- L'intelligence collective
- Optimiser nos réunions
- Accompagner le changement

DISC

Hub

5

J5

## Gérer la pression

Module  
Réunion de  
travail

- Repérer le stress
- Agir face au stress
- Faire retomber la pression
- Agir préventivement
- Aborder le sujet du stress

Hub

6

J6

## Echanger

Module  
Entretien  
d'évaluation

- Retour d'expérience
- Négocier avec nos partenaires internes ou externes
- Convaincre un décideur
- Savoir dire non
- Valoriser un oui

Hub

7

Hub + module  
Mode collaboratif

8

Hub + module  
Leviers de performance

9

Hub + module  
Engagement individuel

10

Hub + module  
Management  
intergénérationnel

11

Hub + module  
Manager à distance

12

Hub + module  
Développer l'agilité



# BULLETIN D'INSCRIPTION

**LEADERSHIP**  
Inspirer et engager  
**Référence : LD19.1**

Dates : 14/05/19 – 06/06/19 – 04/07/19 -  
05/09/19 – 10/10/19 – 14/11/19

4 950 € HT

Participant 1

Mme  M. Nom : .....  
Prénom .....  
Fonction : .....  
email : .....

Participant 2

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
email : .....

Participant 3

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
email : .....

Inter  
Entreprises

moortgat  
human resources unlimited

Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse:.....  
.....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél. : .....  
email : .....

## Conditions générales

Formations en Présentiel Inter-entreprises  
Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

### 1.1 Convention de formation.

La société Moortgat fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Moortgat un exemplaire signé et avec le cachet commercial. Une attestation de présence est adressée au Client sur demande.

### 1.2 Conditions financières :

La facture est émise dans les 30 jours suivant la première journée d'animation. Le règlement est effectué au comptant sans escompte à l'ordre de Moortgat. Tous nos prix sont indiqués HT et TTC en euros.

Les règlements sont effectués à 30 jours date d'émission de facture. Le règlement s'effectue par chèque ou par virement. Les factures non payées à échéance supporteront un intérêt de retard égal au taux minimal prévu par la loi. La société Moortgat facture l'entreprise, signataire du contrat, à charge pour celle-ci de refacturer à chacune de ses entités.

Le Client doit régler sa formation, en une fois, à la société Moortgat et se faire rembourser, le cas échéant par son OPCA.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit au Client, celui-ci sera redevable de l'intégralité du coût de la formation. Le Client ne pourra se prévaloir du non-paiement par l'OPCA pour se soustraire à son obligation de paiement.

### 1.3 Remplacement d'un participant

Moortgat offre la possibilité de remplacer un participant par un autre, sous réserve qu'il ait le même profil et les mêmes besoins, jusqu'à 48h avant le début de la session, sans facturation supplémentaire. Chaque session débutée par un participant est due dans sa totalité. Il ne peut y avoir de remplacement par un autre stagiaire en cours de session.

### 1.4 En cas d'annulation du client

A moins de 30 jours avant le début de la session 50% du montant total TTC sera dû  
A moins de 15 jours avant le début de la session 100% du montant total TTC sera dû

### 1.5 Acceptation du contrat

L'acceptation et la signature du contrat Moortgat emportent l'adhésion, pleine et entière, des conditions générales de vente.

Les conditions générales relatives à l'utilisation de tout outil d'e-learning (plateforme collaborative, Modules, ou tout autre support) et celles relatives à l'ensemble des autres clauses des CGV s'appliquent, avec la signature du présent contrat.

Elles sont consultables sur notre site internet et/ou sont mises à votre disposition sur toute demande de la part du Client.

Pour toute information complémentaire, contactez :

**Sonia Garret au +33 1 43 28 51 71**

Date, signature et cachet de l'entreprise :

N° de TVA intracommunautaire

.....

**Training, Coaching, Digital Learning, Conseil en Management et Vente**

Paris, Genève, Aix-en-Provence, Lille, Lyon,  
Siège social : 12, rue Mâchefer 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Tél. : 01 43 28 55 50 – www.moortgat.com

Moortgat se réserve le droit de modifier ou réviser, avec ou sans préavis, à tout moment, le contenu pédagogique de ses trainings ainsi que le contenu et les fonctionnalités de sa plateforme d'apprentissage (HUB® by Moortgat). Moortgat N°d'agrément – 11.94.04.256.94



Participant 1

Mme  M. Nom : .....  
Prénom .....  
Fonction : .....  
email : .....

Participant 2

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
email : .....

Participant 3

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
email : .....



Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse:.....  
.....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél. : .....  
email : .....

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**LEADERSHIP**  
Inspirer et engager  
**Référence : LD19.2**

Dates : 19/11/19 – 17/12/19 – 16/01/20 –  
13/02/20 – 18/03/20 – 16/04/20

4 950 € HT

## Conditions générales

Formations en Présentiel Inter-entreprises  
Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

### 1.1 Convention de formation.

La société Moortgat fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Moortgat un exemplaire signé et avec le cachet commercial. Une attestation de présence est adressée au Client sur demande.

### 1.2 Conditions financières :

La facture est émise dans les 30 jours suivant la première journée d'animation. Le règlement est effectué au comptant sans escompte à l'ordre de Moortgat. Tous nos prix sont indiqués HT et TTC en euros.

Les règlements sont effectués à 30 jours date d'émission de facture. Le règlement s'effectue par chèque ou par virement. Les factures non payées à échéance supporteront un intérêt de retard égal au taux minimal prévu par la loi. La société Moortgat facture l'entreprise, signataire du contrat, à charge pour celle-ci de refacturer à chacune de ses entités.

Le Client doit régler sa formation, en une fois, à la société Moortgat et se faire rembourser, le cas échéant par son OPCA.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit au Client, celui-ci sera redevable de l'intégralité du coût de la formation. Le Client ne pourra se prévaloir du non-paiement par l'OPCA pour se soustraire à son obligation de paiement.

### 1.3 Remplacement d'un participant

Moortgat offre la possibilité de remplacer un participant par un autre, sous réserve qu'il ait le même profil et les mêmes besoins, jusqu'à 48h avant le début de la session, sans facturation supplémentaire. Chaque session débutée par un participant est due dans sa totalité. Il ne peut y avoir de remplacement par un autre stagiaire en cours de session.

### 1.4 En cas d'annulation du client

A moins de 30 jours avant le début de la session 50% du montant total TTC sera dû  
A moins de 15 jours avant le début de la session 100% du montant total TTC sera dû

### 1.5 Acceptation du contrat

L'acceptation et la signature du contrat Moortgat emportent l'adhésion, pleine et entière, des conditions générales de vente.

Les conditions générales relatives à l'utilisation de tout outil d'e-learning (plateforme collaborative, Modules, ou tout autre support) et celles relatives à l'ensemble des autres clauses des CGV s'appliquent, avec la signature du présent contrat.

Elles sont consultables sur notre site internet et/ou sont mises à votre disposition sur toute demande de la part du Client.

Pour toute information complémentaire, contactez :

**Sonia Garret au +33 1 43 28 51 71**

Date, signature et cachet de l'entreprise :

N° de TVA intracommunautaire

.....

**Training, Coaching, Digital Learning, Conseil en Management et Vente**

Paris, Genève, Aix-en-Provence, Lille, Lyon,  
Siège social : 12, rue Mâchefer 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Tél. : 01 43 28 55 50 – www.moortgat.com

Moortgat se réserve le droit de modifier ou réviser, avec ou sans préavis, à tout moment, le contenu pédagogique de ses trainings ainsi que le contenu et les fonctionnalités de sa plateforme d'apprentissage (HUB® by Moortgat). Moortgat N°d'agrément – 11.94.04.256.94